

MAITRISE D'OUVRAGE

TERRA DUE

Route d'Obermodern
67330 BOUXWILLER

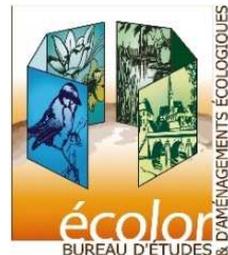
MAITRISE D'ŒUVRE



Rémi COSSETTINI

3, impasse Nestel
67330 BOUXWILLER

archi.cossetini@gmail.com
09.64.04.20.41/06.76.33.82.52



24, rue des Chasseurs 67170 WINGERSHEIM
T. 03.88.51.16.10
accueil@m2i-vrd.fr
www.m2i-vrd.fr



**AMENAGEMENT D'UN LOTISSEMENT
COMMUNE DE SESSENHEIM**

PERMIS D'AMENAGER
PA8 – NOTE DESCRIPTIVE DES TRAVAUX
OPERATION CN20006 – INDICE A
MARS 2020

IDENTIFICATION DU DOCUMENT

Contact : Fabrice MEYER
Directeur de la société M2i
Tél. 03.88.51.16.10
Mail. f.meyer@m2i-vrd.fr

Préparé par : Nelson PATRICIO
Chargé d'affaires
Tél. 03.88.51.16.10
Mail. n.patricio@m2i-vrd.fr

et Cédric MERTENS
Dessinateur-Projeteur
Tél. 03.88.51.16.10
c.mertens@m2i-vrd.fr

Numéro de l'affaire : CN20006

Identification du document : 200309-PA8-notice travaux.docx

Référence	Version	Date	Modification	Préparé par	Approuvé par
PA8	Indice A	09/03/2020	Version initiale	N. PATRICIO	F. MEYER



24, rue des Chasseurs 67170 WINGERSHEIM
T. 03.88.51.16.10
accueil@m2i-vrd.fr
www.m2i-vrd.fr



SOMMAIRE

1. <u>DETAIL DES VOIES DE DESSERTE.....</u>	4
2. <u>DETAIL DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT</u>	6
3. <u>DETAIL DES TRAVAUX D'ADDITION EN EAU POTABLE.....</u>	7
4. <u>DETAIL DES TRAVAUX D'ADDITION ELECTRIQUE</u>	7
5. <u>DETAIL DES TRAVAUX D'ADDITION GAZ</u>	7
6. <u>DETAIL DES TRAVAUX D'ADDITION « TELEPHONE ET FIBRE ».....</u>	7
7. <u>DETAIL DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE EXTERIEUR.....</u>	8

1. DETAIL DES VOIES DE DESSERTE

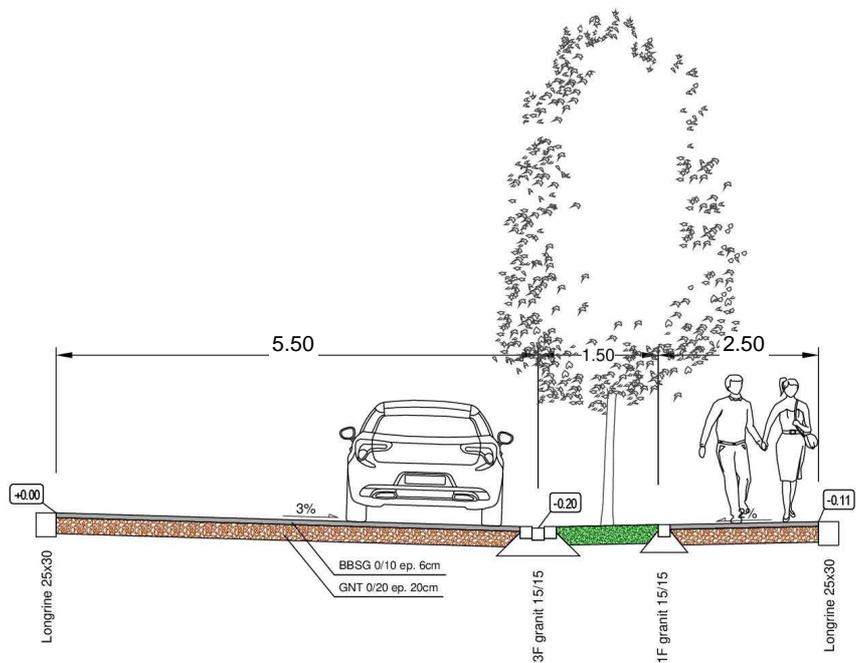
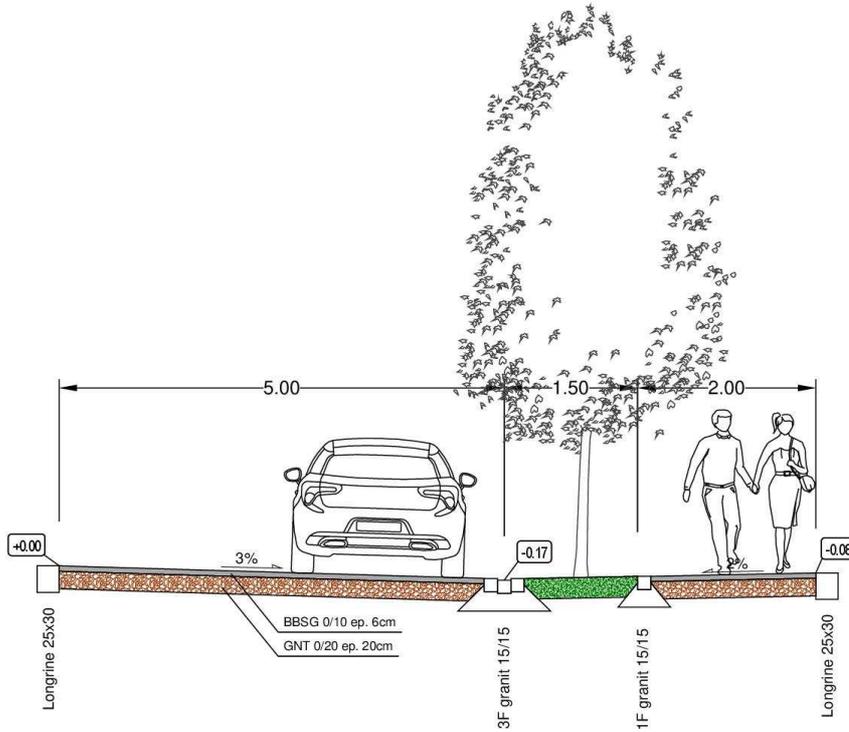
Le réseau de desserte viaire se compose d'une voie principale qui se boucle sur la rue Henri Loux pour permettre une bonne desserte viaire du lotissement. En vue de pouvoir raccorder efficacement un futur projet d'urbanisation sur la frange Est, une voie en impasse sera disposée avec une aire de retournement provisoire.

Des cheminements piétonniers compléteront ce réseau principal et permettront une bonne desserte des cheminements doux en tout genre.

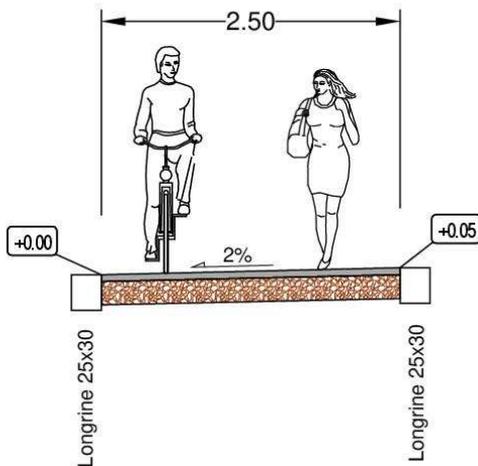


La voie principale aura un gabarit de 8.50 ml ou 9.50 ml décomposé comme suit :

Chaussée de 5.00 ml/5.50ml de largeur accompagnée d'une bande de 3.50/4.00 ml composées d'espaces verts de 1.50 ml de largeur, et d'un trottoir de 2.00/2.50 ml de largeur.



Chemins piétons de 2.50 m de largeur :



Le corps de chaussée sera composé comme suit :

- Couche de roulement : 6cm d'enrobés de type BBSG 0/10
- Couche de base : 20cm de GNT_B 0/20
- Couche de fondation : 40cm GNT_A 0/60

Les rives seront composées d'une longrine privative en béton de section 25*30cm avec un pieu hors gel espacé tous les 2.50 m.

Un caniveau 3 files pavés granit permettra de recueillir les eaux de surface.

Les parachevements paysagers consistent en l'implantation d'arbres tiges dans les séquences définies, elles seront complétées par des plantations basses de type couvre sol et d'enherbement.

2. DETAIL DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT « EAUX USEES »

Le lotissement profitera d'un assainissement séparatif. Le réseau « eaux usées » projeté sera raccordé au réseau existant rue Henri Loux via une station de relevage implantée sur le débouché de la voie de desserte au droit du lot n°01. Cette station de relevage sera alimentée électriquement depuis une armoire de commande spécifique située au droit du poste de transformation électrique.

Un réseau gravitaire se raccorde sur cette station. Il se compose de collecteurs de diamètre 250mm, des regards de visite seront implantés tous les 50 m de réseau et/ou à chaque cassure d'angle planimétrique.

Un regard privatif sera disposé sur chaque lot cessible.

ASSAINISSEMENT « EAUX PLUVIALES »

Des solutions d'infiltration seront développées sur ce lotissement. A ce propos, il y aura obligation d'infiltrer les eaux de surface (toitures et espaces extérieurs) sur chaque lot privatif, aucun exutoire « eaux claires » ne sera disposé sur les lots privatifs. Les futurs acquéreurs feront leur affaire des solutions d'infiltration possibles. La cote altimétrique de 120.10 NGF devra être respectée comme cote la plus basse d'infiltration.

Un dossier déclaratif au titre de la loi sur l'eau précise les modalités de prise en compte des eaux pluviales.

Les eaux pluviales de voirie seront recueillies via des bouches d'égout implantées dans le caniveau trois files pavés en granit et raccordées à un réseau d'assainissement dédié. Deux bassins d'infiltration (un situé au nord du projet et le second implanté sur sud) permettront d'évacuer ces eaux claires. Un traitement de ces eaux avant rejet sera opéré par la mise en place d'un séparateur à hydrocarbures lamellaire implanté en amont de chaque bassin.

Un dossier déclaratif au titre de la loi sur l'eau précise les modalités de prise en compte des eaux pluviales.

3. DETAIL DES TRAVAUX D'ADDUCTION EN EAU POTABLE

Les travaux d'adduction en eau potable consistent en la mise en place d'un réseau d'adduction de DN150mm qui se boucle sur le réseau de la rue Henri Loux au droit des 2 débouchés de voirie. L'antenne de la rue Henri Loux a été recalibrée en DN 150mm pour garantir les bons débits d'alimentation du lotissement projeté.

Un branchement de DN40mm reliera chaque lot privatif et un regard type Cahors sera disposé en limite de propriété.

La défense incendie sera assurée par le biais de la mise en place de 2 poteaux incendie complémentaires en sus de ceux existants rue Henri Loux.

4. DETAIL DES TRAVAUX D'ADDUCTION ELECTRIQUE

Les travaux d'adduction électrique seront réalisés sous couvert de ESR.

Un poste de transformation électrique sera mis en place sur l'emprise du projet (l'angle sud/ouest du bassin d'infiltration « nord »). L'amenée du réseau HT_A se fera depuis le réseau existant à l'arrière du cimetière communal rue des Ecoles.

Ce poste de transformation électrique alimentera l'ensemble du site via des adductions souterraines BT. Un coffret électrique sera disposé en limite de parcelle pour chaque lot privatif projeté.

5. DETAIL DES TRAVAUX D'ADDUCTION GAZ

Les travaux d'adduction gaz seront réalisés sous couvert de GRDF.

Il s'agira de prolonger le réseau existant rue Henri Loux par la mise en place d'une gaine en PE de diamètre 63mm. Cette gaine alimentera l'ensemble du lotissement et des adductions privées seront disposées au droit des adductions électriques et un coffret de branchement privatif sera disposé en limite de parcelle privée, il sera implanté au droit du coffret électrique précité.

6. DETAIL DES TRAVAUX D'ADDUCTION « TELEPHONE ET FIBRE »

Les réseaux téléphonique et fibre seront prolongés depuis le réseau existant rue Henri Loux. Il s'agira de mettre en place un citerneau dans chaque lot. On distribuera 2 gaines 42/45 dans chaque parcelle. Trois gaines seront disposées en liaison inter-chambre de tirage.

7. DETAIL DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE EXTERIEUR

Un réseau d'éclairage extérieur sera réalisé. Il respectera les normes en vigueur en matière d'uniformité d'éclairage et de pollution lumineuse.

Une armoire de distribution « éclairage public » sera disposée au droit du poste de transformation électrique et alimentera l'ensemble des mobiliers d'éclairage projetés.